



Extrait du registre des délibérations

Conseil communautaire du 11 février 2021

n° 004-21 C

Objet : RS - Versement d'une avance sur subvention 2021 à Régie Plus

- date de convocation le 05 février 2021
- nombre de conseillers en exercice : 82

L'an deux mille vingt-et-un, le jeudi onze février à dix-huit heures trente, les membres du Conseil communautaire de Grand Chambéry, légalement convoqués, se sont réunis à Chambéry, Parc des expositions, Hall des conventions, sous la présidence de Philippe Gamen, président de Grand Chambéry.

- étaient présents : 64

Aillon-le-Jeune

Aillon-le-Vieux

Arith

Barberaz

Barby

Bassens

Bellecombe-en-Bauges

Challes-les-Eaux

Chambéry

Christian Gogny

Cécile Trahand

Arthur Boix-Neveu - Danièle Goddard

Christophe Pierretton

Alain Thieffinat

Eric Delhommeau

James Hallay - Josette Rémy

Jimmy Bâabâa - Marie Bénévisse - Claudine Bonilla - Sophie Bourgade - Florence Bourgeois - Pierre Brun - Michel Camoz - Alain Caraco - Jean-Benoît Cerino - Aloïs Chassot - Philippe Cordier - Christelle Favetta-Sieyes - Sandrine Garcin - Sabrina Haerinck - Aurélie Le Meur - Raphaële Mouric - Martin Noblecourt - Gaëtan Pauchet - Benoît Perrotton - Cyndie Picot - Claire Plateaux - Thierry Repentin - Walter Sartori - Alexandra Turnar

Corinne Charles - Lionel Mithieux - Franck Morat

Cognin

Curienne

Doucy-en-Bauges

Ecole

Jacob-Bellecombette

Jarsy

La Compôte

La Motte-en-Bauges

La Motte-Servolex

La Ravoire

La Thuile

Le Châtelard

Le Noyer

Les Déserts

Lescheraines

Montagnole

Puygros

Saint-Alban-Laysse

Saint-Baldoph

Saint-Cassin

Sainte-Reine

Saint-François de Sales

Saint-Jean-d'Arvey

Saint-Jeoire-Prieuré

Saint-Sulpice

Sonnaz

Thoiry

Vérel-Pragondran

Vimines

Marie Perrier

Hervé Ferroud-Plattet

Brigitte Bochaton - Bruno Stellan

Jean-Pierre Fressoz

Luc Berthoud - Alain Gaget - Hélène Jacquemin - Pascal Mithieux - Céline Vernaz

Grégory Basin - Alexandre Gennaro - Chantal Giorda

Dominique Pommat

Vincent Boulnois

Philippe Gamen

Sandra Ferrari

Catherine Mainier

Michel Dyen - Alain Saurel

Jocelyne Gougou

Christian Berthomier

Jean-Marc Léoutre

Marcel Ferrari

Daniel Rochaix

Thierry Tournier

Jean-Pierre Coendoz

Corine Wolff

- conseiller excusé représenté par un suppléant : 1

Jean-Maurice Venturini

- conseillers excusés ayant donné pouvoir : 10

de Jean-François Beccu à Christelle Favetta-Sieyes - de Christèle Blambert à Michel Dyen - de Daniel Bouchet à Thierry Repentin - de Jean-Pierre Casazza à Jean-Benoît Cerino - de Isabelle Dunod à Claudine Bonilla - de Pierre Duperier à Jean-Pierre Fressoz - de Sylvie Koska à Alexandra Turnar - de Martine Lambert à Alain Thieffinat - de Christophe Richel à Jean-Marc Léoutre - de Serge Tichkiewitch à Dominique Pommat

- conseillers excusés : 8

Stéphane Bochet - Frédéric Bret - Maryse Fabre - Philippe Ferrari - Max Joly - Luc Meunier - Damien Regairaz - Farid Rezzak

GRAND CHAMBERY

106 allée des Blachères – CS 82618 – 73026 Chambéry cedex

04 79 96 86 65 - grandchambery.fr - @GrandChambery - cmag-agglo.fr

Conseil communautaire du 11 février 2021

délibération **n° 004-21 C**

objet **RS - Versement d'une avance sur subvention 2021 à Régie Plus**

Franck Morat, vice-président chargé du renouvellement urbain et de la politique de la ville, rappelle que l'association Régie Plus porte pour l'année 2021 l'action des correspondants de nuit sur les quartiers prioritaires de la commune de Chambéry (Hauts-de-Chambéry, Biollay et Bellevue). Cette action sera également poursuivie sur les quartiers de Barby, Jacob-Bellecombette, Saint-Alban-Leysse, La Ravoire, Saint-Baldoph et Barberaz.

Le montant définitif de la subvention 2021 sera attribué par Grand Chambéry après examen du bilan des actions conduites en 2020.

Comme chaque année, l'association Régie Plus devra engager dès le début de l'exercice des dépenses de personnel pour cette action de médiation. Il est proposé de verser en début d'année 2021 à cette association une avance sur subvention de 100 000 €, telle que demandée par l'association par courrier du 14 décembre 2020, représentant 40 % de la subvention attribuée en 2020 d'un montant de 248 000 €.

Vu les statuts de Grand Chambéry qui disposent que la Communauté d'agglomération est compétente en matière de politique de la ville,

Vu le courrier adressé par l'association Régie Plus en date du 14 décembre 2020,

Le Conseil communautaire de Grand Chambéry, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

Article 1 : **approuve** une avance sur subvention 2021 à l'association Régie Plus de 100 000 €,

Article 2 : **approuve** la convention correspondante entre Grand Chambéry et Régie Plus,

Article 3 : **autorise** le président ou son représentant à signer la convention ainsi que toutes autres pièces à intervenir.

le président,
Philippe Gamen

Accusé de réception – contrôle de légalité

Nature de l'acte : Délibération

Numéro attribué à l'acte : 004-21 C

Objet de l'acte : RS - Versement d'une avance sur subvention 2021 à Régie Plus

Thème Préfecture : 7 - Finances locales 5 - Subventions 2 - Subventions accordées 2 - Aux associations

Date de l'acte : 11 février 2021

Annexe(s) : convention

Identifiant de télétransmission : 073-200069110-20210211-lmc1H24907H1-DE

Identifiant unique de l'acte : lmc1H24907H1

Date de transmission en Préfecture : 12 février 2021

Date de réception en Préfecture : 12 février 2021

Période d'affichage : du au